

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 564

Artikel: Les femmes et la Société des Nations : notre contribution

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Il faut — à moins de se
brouiller avec la vie —
croire davantage à l'idéal
à mesure que l'on croit
moins aux hommes.

E. RAMBERT.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux 1.943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semaine
d'été en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

L'Assemblée d'hiver du Groupement "La Femme et la Démocratie"

(Neuchâtel, 25 février 1940)

C'est devant un public attentif de déléguées et de membres de la plupart des Sociétés qui lui sont affiliées que ce groupement a tenu l'autre semaine son Assemblée d'hiver, sous la présidence de M^{lle} Gschwind-Regenass (Bâle). Cette dernière, après une allocution d'ouverture aimablement prononcée en français, a présenté un excellent rapport sur l'activité du groupement durant le dernier exercice. Un des points qui en est nettement ressorti est celui de la question antisémite: une propagande prudemment camouflée se manifeste trop souvent, et réclame par conséquent toute notre attention et toute notre vigilance. L'Assemblée a notamment chargé le Comité de démarches auprès des autorités fédérales au sujet du «J.» rouge dont sont oblitérés chez nous, et si incroyables que cela puisse paraître! des passeports ou des documents appartenant à des Israélites, prêtant de la sorte leur possession. Cette mesure nettement contraire à l'esprit démocratique est totalement inadmissible en Suisse, et le groupement a le devoir de s'en préoccuper. Au cours de la discussion sur ce triste sujet de l'antisémitisme, il fut également relevé combien trop souvent, et involontairement, dans nos conversations et nos expressions, nous manquons à ce même esprit démocratique; et la nécessité urgente de ne donner aucune prise à cet abominable esprit de lutte de races a été soulignée.

M^{lle} Gschwind ayant encore indiqué dans son rapport combien il est difficile pour le groupement de traiter de problèmes actuels sans que l'une ou l'autre des Sociétés affiliées ne redoute de se voir entraînée malgré elle dans le domaine politique, une discussion intéressante s'engagea sur ce sujet. Il fut recommandé au groupement de rester sur un terrain objectif, en engageant ses Sociétés affiliées à discuter ces questions du point de vue démocratique en laissant à chacune sa liberté d'opinion, ceci plutôt que de prendre position et de créer de la sorte de fâcheuses divergences. Il y a là une tâche d'éducation civique à accomplir, qui, ainsi comprise est certainement du ressort du groupement. En matière de reconstruction de l'Europe, les Sociétés affiliées ont été invitées à s'intéresser aux travaux de diverses organisations, tels que l'Union européenne, Pan-Europa, le R. U. P. suisse sous sa forme actuelle, etc. Une tâche importante à l'heure actuelle des femmes suisses membres du groupement est celle de maintenir les relations internationales avec d'autres femmes, et M^{lle} Gourd a été chargée d'apporter un salut fraternel aux membres du Comité de l'Alliance Internationale qui doivent prochainement se rencontrer à Paris.

La séance de l'après-midi, qui réunit un nombreux public fut consacrée surtout à la question du suffrage féminin envisagé sous son aspect démocratique. Après que M^{lle} Gschwind eut exposé que, si les femmes revendiquent le droit de vote, ce n'est pas, comme on le croit trop souvent, à titre de récompense pour leur travail en temps de mobilisation, mais essentiellement comme manifestation de leur responsabilité à l'égard de la chose publique, M^{lle} Gourd, qui avait été chargée de la conférence principale sur ce sujet, fit d'abord un rapide tour d'horizon en Suisse, constatant que non seulement la question est actuelle dans plusieurs cantons (Genève, Neuchâtel, peut-être bientôt Bâle) mais aussi qu'un renouveau d'intérêt se manifeste à cet égard. Des exemples pris à Genève, surtout parce que ce sont ceux que la conférencière connaît le mieux, permettent en effet de constater l'évolution qui s'est produite dans l'opinion publique: les partis politiques en discutent, la presse s'y intéresse, les groupements tant masculins que féminins s'en préoccupent, et tout cela, pour une part importante, du fait de la mobilisation. Celle-ci a prouvé en effet, quand bien

même la part des femmes à l'œuvre nationale est encore trop faible, quel concours ces dernières pourraient apporter à la défense, tant matérielle que spirituelle du pays: la mère, l'éducatrice, la citoyenne ont toutes leur tâche à remplir pour sauvegarder le véritable visage de la patrie, c'est-à-dire son essence même, de liberté et de démocratie. Faisant allusion au récent discours de M. le Conseiller national Vallotton aux Chambres fédérales, M^{lle} Gourd démontra que si les Lottas finlandaises ont été à même de défendre leur pays, en lui amenant de si utiles contingents, c'est grâce au fait que, depuis 1907, date à laquelle le suffrage leur a été reconnu, elles ont pu faire complètement leur apprentissage de la vie civique, connaître à fond tous les rouages de l'organisation de leur pays, prendre l'habitude des initiatives et des responsabilités — toutes choses dont nous, femmes suisses, sommes encore beaucoup trop tenues à l'écart. Et là est l'erreur et le danger, car n'y a-t-il pas chez nous des «réserves nationales», selon l'expression si juste d'une regrettable suffragiste neuchâteloise, que notre pays pourrait, devrait employer au mieux de nos capacités, partout où il aurait besoin de nous pour défendre son idéal? Mais la faute de cet ostracisme n'est pas aux hommes seuls, mais aussi aux femmes, qui n'ont pas toutes suffisamment compris que le droit de vote est un devoir, et que lorsque nous le réclamons, c'est pour être à même de mieux servir la collectivité. Au lieu de parler de *Frauentimmrecht*, aurions-nous été mieux comprises si nous avions demandé la *Frauentimmpflicht*?

(La suite en 3^{me} page)

Les femmes et la Société des Nations

Notre contribution

Nos lectrices savent-elles quel est le montant de la cotisation annuellement payée par la Suisse à l'Institution de Genève? Dix sept unités, soit 378.519 fr. (francs or). (A titre de comparaison, la France paye 1 million 781.266 fr. et la Grande-Bretagne 2 millions 404.709 fr. (même monnaie). Or, si l'on compare cette somme, qui en elle-même peut paraître considérable, avec celle que nécessite par jour notre mobilisation et la garde de nos frontières, cette cotisation ne semble-t-elle pas alors bien minime? et ne peut-on pas, de ce point de vue aussi, déplorer l'échec de la sécurité collective, qui garantissant la paix en Europe, aurait permis d'employer nos ressources financières à tant d'œuvres de progrès social ou intellectuel?...

Ce à quoi „Pro Infirmis“ emploie les sommes récoltées par la vente de cartes illustrées qui bat son plein en ce moment



Visite et consultation



Une leçon à de petits défectifs



L'achat d'une voiture pour une ouvrière horlogère infirme.